



RAPPORT SOMMAIRE



FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
DU QUÉBEC

ÉTUDE D'IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES DU TRAVAIL DES COOPÉRATIVES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS

PRÉSENTÉS PAR

MCE CONSEILS

DÉCEMBRE 2014



La Fédération des coopératives de développement régional du Québec (FCDRQ) a pour mission de soutenir et d'accompagner les Coopératives de développement régional (CDR) dans la réalisation de leur mission. Elle assure la coordination et la concertation du réseau des CDR. Dûment mandatée, la FCDRQ assure la représentation de ses membres au niveau national.

La FCDRQ a souhaité faire réaliser une étude permettant d'établir un portrait de l'impact socioéconomique du travail des CDR pour la création de coopératives et de leur apport à la société québécoise. Cet exercice devait produire un outil objectif pour évaluer le dynamisme et l'importance du développement coopératif régional pour l'économie québécoise face aux investissements publics qui y ont été consentis.

L'approche retenue a pour but de démontrer les liens entre les retombées sociales et économiques provenant de l'activité propre au réseau des CDR et celles provenant de l'impact de son action sur l'impact social et économique des coopératives fondées avec leur appui (les coopératives de consommateurs, de travail, de travailleurs actionnaire, de producteurs et de solidarité).

Nous avons choisi, comme base de travail, les coopératives créées depuis cinq ans. Cet horizon permet d'avoir un bon échantillon de départ, permet de brosser un premier portrait du taux de longévité des coopératives créées tout en entraînant une opération de sondage auprès d'organisations qui ont encore une mémoire vive de leur démarrage et de la contribution des CDR. Les résultats de l'enquête permettent de présenter un portrait précis des coopératives créées et d'utiliser ces résultats sur deux approches de modélisation de retombées économiques, celle de l'Institut de la statistique du Québec et celle de la rentabilité fiscale développée par MCE Conseils.

Les CDR ont appuyé la création de 564 coopératives entre 2009 et 2014, soit une moyenne de 112,8 coopératives par année. Ces coopératives ont déclaré 1 642 emplois (temps plein et temps partiel) pour une taille moyenne de 2,91 emplois par coopérative. Ce sont donc majoritairement de très petites entreprises, au départ du moins. De ce nombre, nous avons exclu les coopératives fermées ainsi que les projets de coopératives qui ne sont pas encore opérationnelles.

Tableau 1. Population sondée et réponses

TOUTES LES RÉGIONS			
POPULATION SONDÉE	Coops	Emplois	Emplois/ Coopérative
Coopératives créées	564	1 642	2,91
Dont emplois créés		1 136	
Dont emplois maintenus		506	
Liste envoi - Coops actives	347	1 281	3,69
Taux de coopératives actives	62 %	78 %	
Liste répondants - liste	131	649	4,95
Liste répondants - réponses	131	1 045	7,98
Taux de réponse	38 %	51 %	
Croissance déclarée de l'emploi		61 %	
Liste répondants finances (88)	88	359	4,08
Liste répondants finances (86)	86	301	3,50
Représentativité économique	25 %	28 %	



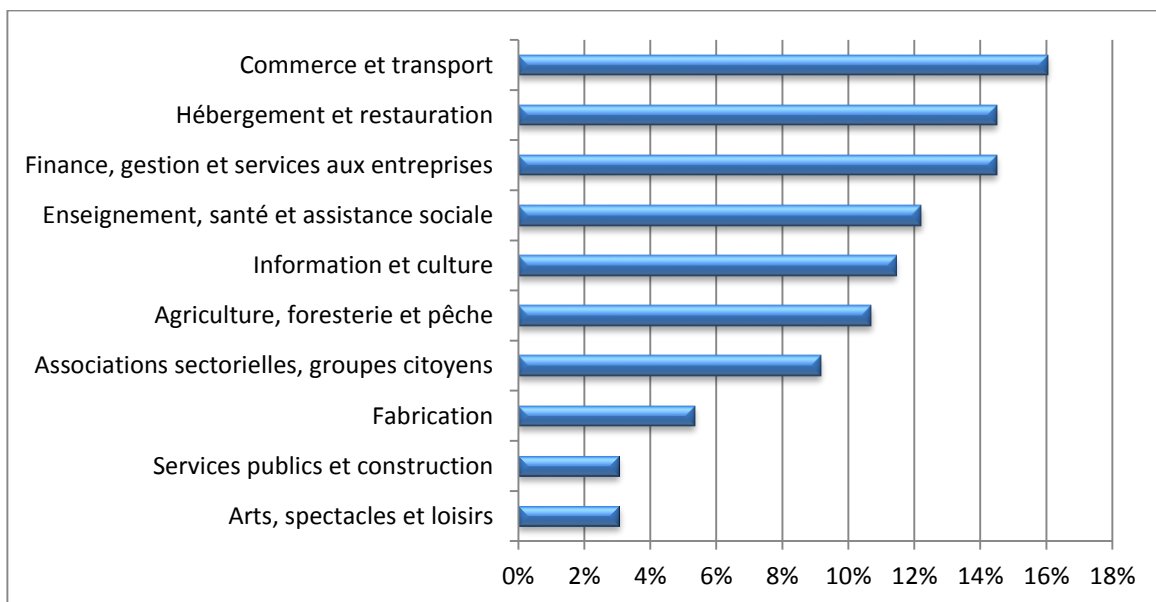
Les données analysées dans ce rapport sont donc le résultat d'une enquête menée auprès de 347 coopératives opérationnelles en 2014 et qui ont été appuyées par une Coopérative de développement régional dans toutes les régions du Québec entre 2009 et 2014. De ce nombre, 133 ont répondu au sondage qui leur a été soumis, soit un taux de réponse de 38,3 %. Les coopératives répondantes représentent toutefois 51 % des emplois qui avaient été déclarés par les CDR au démarrage.

Parmi toutes les coopératives créées, les coopératives considérées comme opérantes, constituant la liste d'envoi de notre enquête, représentent donc 347 coopératives sur les 564 déclarées. Ceci représente un « taux de coopératives actives » apparent de 62 % des coopératives fondées sur un horizon de un à cinq ans, mais de 78 % sur les emplois déclarés au départ. Les coopératives opérantes ont ainsi 3,69 emplois en moyenne. L'expression « taux de survie » est cependant sévère, car nous avons aussi exclu de la liste d'envoi des coopératives en démarrage. Malgré cette nuance, le taux de 78 % des emplois maintenus sur cinq ans est tout à fait respectable.

Notre enquête indique un taux global de survie de 62 % des coopératives fondées entre 2009 et 2014, ce qui est assez satisfaisant. Le taux de survie atteint 78 % pour ce qui est des emplois créés au démarrage. Ce peut être aussi un indicateur de qualité de l'accompagnement réalisé par les CDR.

Nous observons une diversification significative des secteurs occupés par des entrepreneurs collectifs choisissant la formule coopérative. Les secteurs les plus prisés par les répondants sont ceux du *Commerce et transport* (16 %), de l'*Hébergement et de la restauration* (15 %) ainsi que celui de la *Finance, gestion et services aux entreprises* (15 %). Par ailleurs, les secteurs d'activités les moins fréquents sont ceux des *Arts, spectacles et loisirs* (3 %), des *Services publics et de la construction* (3 %) ainsi que le secteur de la *Fabrication* (5 %). Nous pouvons souligner une concentration dans des activités de services aux individus et aux communautés, illustrant à nouveau la contribution des coopératives à la dynamisation des collectivités.

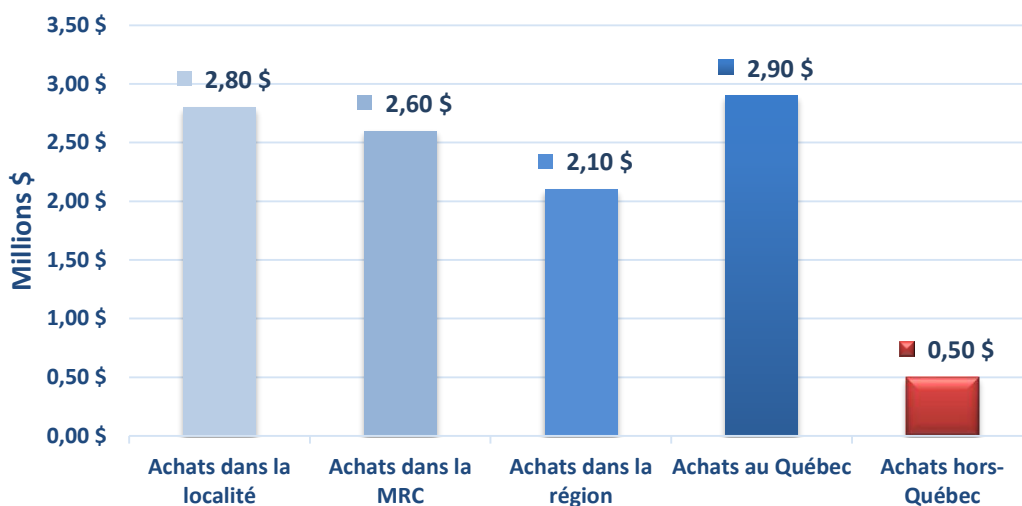
Graphique 1. Répondants par secteur d'activités (n=133)





Les achats de biens et services des 347 coopératives opérantes atteignent 54 millions \$. Ces achats bénéficient grandement à l’économie locale. En effet, 68 % du montant des achats de biens et services effectués par les répondants (n=81, avec un total de 11 M\$ d’achats), soit près de 7,5 M\$, ont été effectués au niveau de la localité, de la MRC ou de la région administrative dans laquelle la coopérative opère. Environ 3 M\$ supplémentaires ont été dépensés en achats de biens et services à l’extérieur de la région administrative, mais au Québec. Environ 500 000 \$ seulement ont été importés de l’extérieur du Québec.

Graphique 2. Distribution des achats de biens et services selon la provenance (n=81)



La question de la création d’emplois est centrale dans la démonstration de l’impact économique et sociale d’une entreprise sur son territoire. Les emplois créés permettent de garder les jeunes dans leur région et génèrent une demande pour toutes les entreprises de cette région. Ils permettent de réduire les prestations en assurance-emploi et en sécurité du revenu et favorisent l’employabilité des personnes. Les coopératives répondantes ont embauché en moyenne 11,8 personnes chacune. La moitié d’entre elles avaient à leur emploi au moins deux personnes à temps complet. Avec une extrapolation linéaire sur l’ensemble des 347 coopératives opérantes, une même performance représente 3 300 personnes employées pour 2 500 emplois à temps plein.

Tableau 2. Structure des ressources humaines selon la catégorie d’emploi (n=86)

	Moyenne		Médiane		Total	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Employés à temps plein	4,9	4,9	2	2	423	423
Employés à temps partiel	3,6	3,2	1	0	309	272
Employés contractuels et occasionnels	3,2	1,2	0	0	279	103
Total	11,8	9,3	3,0	2,0	1 011,0	797,5



Aux résultats des coopératives opérantes dans toutes les régions du Québec, le résultat économique des CDR et de la FCDQR doit ainsi être ajouté pour prendre en compte l'ensemble des retombées. Les 11 CDR qui composent le réseau ont généré des revenus totaux de 5 840 463 \$ pour l'exercice financier se terminant en 2013. 2 885 000 \$ de ces revenus proviennent du MEIE et seront traités comme l'investissement public de l'État québécois au soutien au développement de coopératives. Cependant, ce revenu pourrait être présenté de manière segmentée. Ainsi, le montant de 1 565 595 \$ est une enveloppe soutenant la promotion et la concertation des coopératives, assimilable à une subvention d'opération. Les autres revenus gouvernementaux sont des revenus variables, dépendant du nombre de coopératives créées et du nombre d'emplois qui y sont rattachés. Cette source de revenus s'apparente ainsi davantage à un revenu de vente de service payé par l'État en faveur des coopératives appuyées. Cette dernière somme pourrait ainsi être considérée comme un revenu autonome. Selon cette lecture, moins de la moitié des revenus provient de source gouvernementale.

Tableau 3. Profil économique sommaire de la FCDQR et des CDR - 2013

	11 CDR	FCDQR	Total
Revenus			
Revenus publics			
- Ventes	1 320 565 \$	113 104 \$	1 433 669 \$
- Subventions	1 565 595 \$	0 \$	1 565 595 \$
Revenus privés	2 954 303 \$	285 941 \$	3 240 244 \$
Revenus totaux	5 840 463 \$	399 045 \$	6 239 508 \$
Dépenses			
Rémunération interne	3 190 178 \$	167 208 \$	3 357 386 \$
Rémunération externe	288 236 \$	48 170 \$	336 406 \$
Dépenses d'opération	1 862 823 \$	128 279 \$	1 991 102 \$
Dépenses d'animation coopérative	680 381 \$	43 731 \$	724 112 \$
Autres	(16 942) \$	0 \$	(16 942) \$
Total des dépenses	6 004 676 \$	387 388 \$	6 392 064 \$
Trop-perçu (déficit)	(164 213) \$	11 657 \$	(152 556) \$
Emplois (équivalent temps plein)	68	3,33	71,33
Rémunération moyenne	46 914,38 \$	50 212,61 \$	46 630,36 \$
Salaire moyen (av.soc. 15 %)	40 795,12 \$	42 680,72 \$	40 548,14 \$

Outre les dépenses directes du réseau des CDR et des coopératives accompagnées, certains effets indirects attribuables aux dépenses d'opération ainsi qu'aux dépenses d'animation coopérative ont généré des effets indirects auprès d'entreprises fournissant des biens et des services. En termes d'impacts directs et indirects pour le Québec, les CDR et la FCDQR produisent une valeur ajoutée de 6,0 M\$, dont 4,7 M\$ sont attribuables au versement du salaire des 116 postes (68 emplois directs et 48 indirects en équivalent temps plein) créés ou maintenus par les activités.



De leur côté, les coopératives qui ont vu le jour grâce aux CDR ainsi que leurs fournisseurs ont créé ou maintenu 2 211 emplois et généré 81,4 M\$ en valeur ajoutée. De ce nombre, 55,6 M\$ sont attribuables au versement de salaires et traitements.

La simulation de l'ISQ estime que le réseau des CDR permet de percevoir, directement ou indirectement, 1,1 M\$ sous forme de taxes, impôts et prestations parafiscales, alors que cette somme s'élève à 338 000 \$ pour le gouvernement fédéral. Pour les coopératives créées grâce à l'apport des CDR, c'est plutôt 13,7 M\$ que le gouvernement provincial perçoit, alors que le gouvernement fédéral perçoit 4,2 M\$.

Tableau 4. Résultats financiers des coopératives opérationnelles répondantes (n=88)

	Total	Observations hors normes	Échantillon représentatif ¹	Moyenne
Nombre de répondants	88	2	86	
Nombre d'emplois liste	359	58	301	3,50
Nombre d'emplois sondage	535	250	285	3,31
Équivalent temps plein	386	210	176	2,05
Nombre de rentables	51	1	50	
Taux de rentabilité	58 %	50 %	58 %	
Revenus autonomes	79 861 943 \$	62 749 208 \$	17 112 735 \$	198 985 \$
Revenus gouvernementaux	4 420 310 \$	1 760 700 \$	2 659 610 \$	30 926 \$
Revenus totaux	84 282 253 \$	64 509 908 \$	19 772 345 \$	229 911 \$
Masse salariale	9 717 851 \$	5 742 501 \$	3 975 350 \$	46 225 \$
Avantages sociaux	911 406 \$	226 800 \$	684 606 \$	7 961 \$
Achats de biens et services	60 317 717 \$	48 897 268 \$	11 420 449 \$	132 796 \$
Amortissement	1 116 502 \$	629 276 \$	487 226 \$	5 665 \$
Frais financiers	1 152 096 \$	673 044 \$	479 052 \$	5 570 \$
Dépenses totales	73 215 573 \$	56 168 889 \$	17 046 684 \$	198 217 \$
Trop-perçu	11 066 680 \$	8 341 019 \$	2 725 661 \$	31 694 \$

Au total, c'est donc 2 327 emplois annuels qui sont maintenus grâce à l'ensemble du programme des CDR. Ce programme génère 87,4 M\$ en valeur ajoutée, dont 60,3 M\$ sont versés en salaires et traitements. Le programme des CDR permet au gouvernement provincial de récupérer 14,8 M\$ en termes de revenus fiscaux et parafiscaux alors que le gouvernement fédéral collecte 4,5 M\$. Nous soulignons ici que ces estimations n'incluent pas les revenus induits provenant de la consommation produite par les 2 327 emplois générés. C'est donc une estimation conservatrice.

¹ Aux fins de l'extrapolation sur l'ensemble des 347 coopératives actives.



Tableau 5. Sommaire des effets économiques totaux de la FCDRQ, des CDR et des coopératives créées

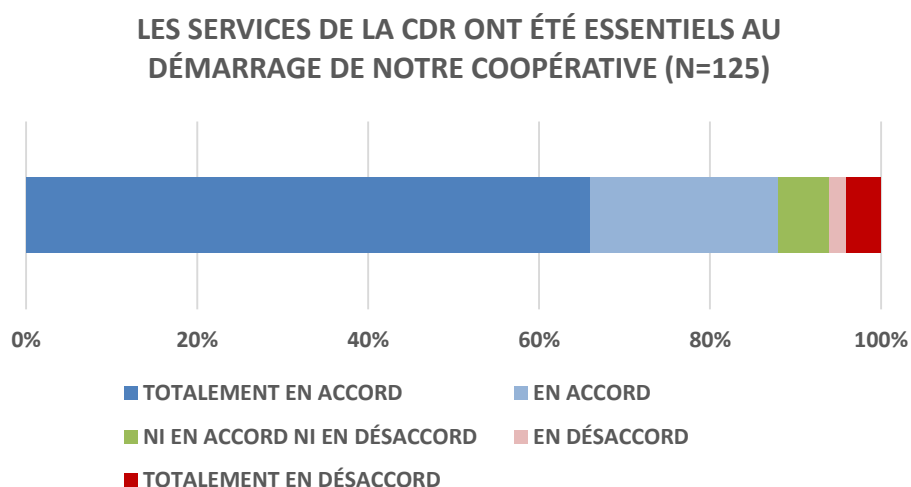
	CDR + FCDRQ	Coopératives	Total
Emplois (années-personnes)	116	2 211	2 327
Valeur ajoutée (\$)	6 011 000	81 388 000	87 399 000
<i>Salaires et traitements (\$)</i>	4 695 000	55 641 000	60 336 000
Revenus fiscaux et parafiscaux			
<i>Provincial (\$)</i>	1 112 000	13 710 000	14 822 000
<i>Fédéral (\$)</i>	338 000	4 151 000	4 489 000

Source : Institut de la statistique du Québec, 2014, traitement spécifique commandé par MCE Conseils.

L’impact fiscal dépend évidemment de la création réelle nette de l’activité économique et des emplois qui y sont reliés. Un déplacement de marché ou d’emplois d’une entreprise à l’autre ne représente aucun gain ni pour la société ni pour l’État, à moins que les conditions reliées à ces emplois changent. Par exemple, un transfert de l’économie au noir à l’économie formelle ou déclarée a un impact similaire pour le trésor public à celui d’une création effective d’entreprises ou d’emplois.

88 % des coopératives sondées affirment que les services de la CDR ont été essentiels au démarrage de leur coopérative, indiquant que 88 % des emplois créés peuvent être imputés à la présence du réseau. De plus, parmi ces 88 %, nous avons estimé que 96 % de ces emplois étaient des créations et non pas des substitutions. Cette estimation provient de la littérature économique générale en plus de la concentration d’un nombre significatif de coopératives en zones rurales ou semi-urbaines dotées de taux de chômage plus élevés. Les analyses d’impact social, notamment sur l’affirmation de l’exclusivité des services offerts par plusieurs coopératives nous indiquent que 54 % des coopératives sondées affirment offrir des services exclusifs. Enfin, 46 % des emplois créés sont occupés par des personnes qui étaient auparavant sans emploi. L’ensemble de ces données conforte le taux d’imputabilité utilisé.

Graphique 3. Perception quant à l’imputabilité des CDR





Nous avons aussi appliqué les résultats de l'enquête au modèle d'estimation de la rentabilité fiscale développé par MCE Conseils. Le modèle affiche une rentabilité claire pour l'État québécois pour son investissement dans les CDR, menant à l'activité de 358 coopératives au total (dont les onze CDR).

Investissement du gouvernement québécois :

- 2 866 160 \$ dans le réseau des CDR au Québec;
- 6 525 485 \$ investis dans les 347 coopératives créées à travers divers programmes.

Retombées : 13 918 866 \$ de perceptions fiscales et parafiscales supplémentaires.

Économies : 0 \$ d'économie d'aide sociale utilisée dans l'estimation, car trop difficile à démontrer.

Effet total : Un excédent net de 4 507 211 \$ pour l'État québécois.

Le Conseil du trésor du Québec recevrait ainsi 2,56 \$ de revenus fiscaux et parafiscaux pour chaque dollar investi dans les CDR du Québec, laissant un « profit » de 1,56 \$. Si on inclut les subventions reçues par les coopératives créées elles-mêmes à titre de divers programmes gouvernementaux, l'État québécois investit 9 411 645 \$ dans les 358 organisations pour en recueillir 13 918 866 \$ d'entrées fiscales, ce qui entraîne une entrée de 1,48 \$ de retombées sur chaque dollar investi ou une rentabilité nette de 0,48 \$.

Les coopératives créées ont aussi un impact social, notamment sur leur territoire. Les réponses au sondage démontrent d'ailleurs que sur une échelle de 1 à 5, les coopératives attribuent une note moyenne de 4,3 sur leur comportement responsable en matière d'environnement. Les répondants attribuent une note moyenne de 3,8 sur 5 sur l'impact des coopératives sur la revitalisation économique et sociale sur leur territoire, une note de 3,2 sur l'impact face à la rétention de la population de leur région.

Il y a aussi la dimension d'accessibilité qui fait référence aux services rendus. D'une part, il est ici question de mesurer si les services rendus par les coopératives répondent à un besoin ou à un manque et, d'autre part, d'évaluer si les coopératives ont la capacité de répondre adéquatement à la demande en assurant l'accessibilité au plus grand nombre (membres et non membres). Cette dimension traite aussi l'aptitude à développer de nouveaux services et la capacité en renforçant l'intensité du lien d'usage.

Les répondants au sondage se sont attribué une note moyenne de 4,58 sur 5 pour l'importance accordée au service aux membres. Les commentaires recueillis démontrent que la principale préoccupation des coopératives est de fournir des biens et des services aux membres qui en retour assurent la pérennité des organisations. On précise toutefois que le service aux membres est tout aussi important que le service aux clients (non membres). Pour 54 % des répondants, leur coopérative offre un service exclusif à leur communauté. Par exclusif, on entend un service que seule la coopérative offre à sa communauté.



Sur le plan de l'employabilité, nous avons cherché à évaluer l'impact de la coopérative sur l'emploi dans le milieu et à savoir si en termes de conditions de travail celles-ci sont semblables ou supérieures aux emplois dans d'autres organisations similaires. Enfin, nous avons cherché à évaluer si les coopératives contribuent à l'insertion sur le marché du travail.

Les répondants au sondage ont accordé une note moyenne de 3,9 sur 5 pour exprimer leur accord sur le fait que leur coopérative vise constamment l'amélioration des conditions de travail. On constate aussi que 46 % des employés embauchés par les coopératives étaient auparavant sans emploi. Enfin pour l'année 2015, 43 % des répondants prévoient une croissance des emplois, 52 % une stabilité des emplois et 5 % une diminution des emplois.

Le bénévolat est une composante importante dans le développement des coopératives et plus largement dans le développement social. Le bénévolat permet de dynamiser la vie associative de la coopérative mais stimule aussi l'implication et la motivation des membres ainsi que leur conscience de citoyen. L'enquête démontre qu'en nombre de personnes, 43 % des ressources humaines sont des ressources bénévoles. Le nombre d'heures moyen annuel de bénévolat par coopérative est de 1 010 heures.

L'enquête nous indique également que 56 % des coopératives sont impliquées dans d'autres entreprises d'économie sociale ou organismes communautaires de leur territoire. Plusieurs coopératives ont émis le commentaire qu'après leur période de démarrage, elles ont l'intention de s'impliquer davantage. Autrement, plusieurs autres coopératives indiquent qu'elles mettent beaucoup d'effort dans le maillage et les échanges avec le milieu.

Les coopératives ont pour principal atout la qualité de leur main-d'œuvre, les services offerts à leurs membres et leur gouvernance. Par ailleurs, le soutien gouvernemental, leur situation financière et les conditions des marchés dans lesquelles elles évoluent constituent les principaux enjeux auxquels elles font face.

Dans la prochaine année, 78 % d'entre elles comptent avoir besoin de financement pour croître, 60 % des répondants auront besoin de financement pour renouveler des équipements et 28 % des répondants auront besoin de financement pour essuyer des pertes.

Les coopératives répondantes ont indiqué en quasi-totalité que la Coopérative de développement régionale a été un appui pour l'obtention de la charte de constitution, pour l'accompagnement du conseil d'administration ainsi que pour la formation coopérative des membres. Leur CDR régionale a aussi été très présente pour fournir des références à des acteurs de développement financier ou technique ou pour la recherche de financement.

Ce fort appui des CDR aux coopératives se reflète dans la satisfaction des répondants quant aux services de leur CDR. Pas moins de 87 % des répondants estiment que les services rendus par la CDR qui les a appuyés ont été essentiels à leur démarrage. La CDR a offert un service de qualité pour 88 % des répondants. Les CDR ont joué un rôle important dans la vie économique (70 %) et associative (72 %) des coopératives qu'elles ont appuyées.



Graphique 4. Satisfaction des coopératives par rapport aux services offerts par les CDR

